



24 400 emplois sur le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire

Le port de Nantes Saint-Nazaire est au cœur d'un complexe industrialo-portuaire de 24 400 emplois salariés. Ces emplois se répartissent à hauteur de 7 700 dans les activités cœur de métier, dites maritimes, et 16 700 dans les activités non maritimes, des industries et des services dont l'implantation est liée à la présence du port. Le complexe industrialo-portuaire comprend des industries à forte valeur ajoutée. Il représente 4,1 % de la richesse générée par les entreprises des Pays de la Loire et 1,9 % de l'emploi. L'aire d'influence du port recouvre un territoire qui s'étire sur les deux rives de la Loire, de l'agglomération nantaise à l'estuaire, et s'étend jusqu'aux portes du Morbihan. Ses salariés génèrent à leur tour de l'activité et de l'emploi en consommant et en dépensant une partie de leur salaire sur leur lieu de résidence.

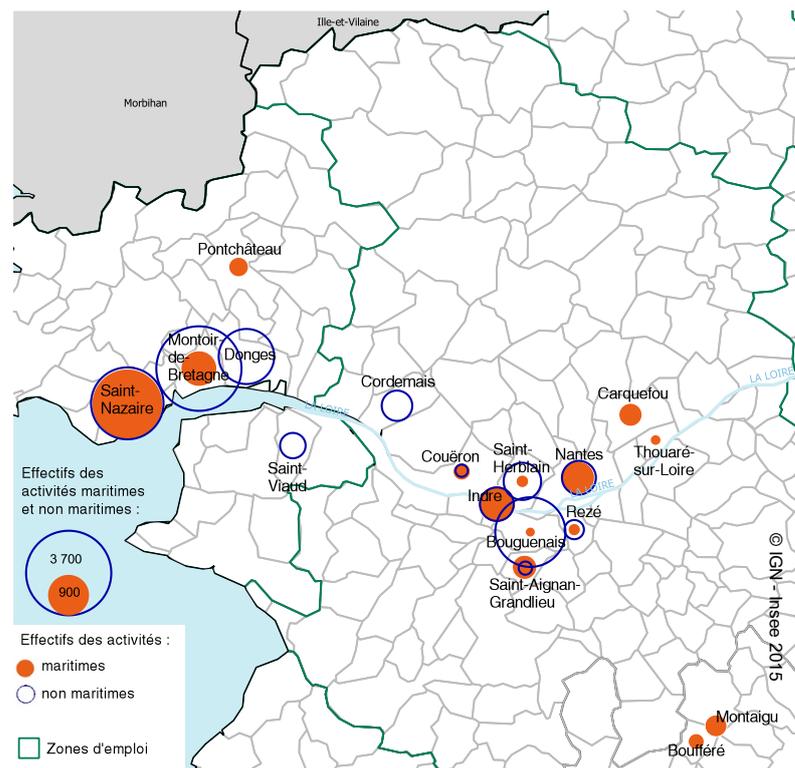
Guillaume Coutard, Nicole Gicquaud et Amandine Rodrigues, Insee

Entre terre et mer, point de passage de la grande majorité des échanges de marchandises mondiaux, les ports de commerce sont au cœur de la vie économique internationale. La France compte sept grands ports maritimes (GPM) dont celui de Nantes Saint-Nazaire. Le GPM constitue l'autorité portuaire. C'est un établissement public de l'État qui gère et développe l'infrastructure portuaire (chenal, quais, terre-pleins). Le port est aussi composé des entreprises portuaires qui offrent les services nécessaires aux chargement et déchargement des navires et au passage des marchandises.

Chaque port a des caractéristiques géographiques et une gamme d'activités qui lui sont propres. À la fois infrastructure de transport et zone d'activités, le port de Nantes Saint-Nazaire est un équipement structurant du territoire, au cœur de politiques publiques économiques, d'aménagement du territoire et aujourd'hui de développement durable. Les ports évoluent sur un marché concurrentiel. Leur stratégie doit prendre en compte leurs forces et faiblesses afin d'ajuster leurs capacités à la réalité économique. Ils peuvent se spécialiser sur des activités à forte valeur ajoutée ou au contraire se diversifier, valoriser leurs ressources

1 24 400 emplois répartis sur un territoire long de 65 km

Localisation des effectifs des activités maritimes et non maritimes



2 7 700 emplois dans les activités maritimes et 16 700 dans les activités non maritimes

Répartition des effectifs par secteur d'activité

	Emplois (en nombre)	Établissements (en nombre)
Activités maritimes et portuaires		
Gestion du port	1 078	27
<i>dont</i> Douanes, affaires maritimes, autorité portuaire	686	3
<i>dont</i> Autres services liés au port	392	24
Organisation des transports	2 474	105
<i>dont</i> Affrètement et organisation des transports	1 098	71
<i>dont</i> Messagerie, fret express	906	7
<i>dont</i> Manutention portuaire	470	27
Construction maritime	3 739	19
<i>dont</i> Construction et réparation de bateaux	3 118	13
<i>dont</i> Autres constructions et fabrications	621	6
Transports par voie d'eau	385	14
Ensemble des activités maritimes et portuaires	7 676	165
Activités non maritimes		
Industries	11 480	74
<i>dont</i> Construction aéronautique et navale	6 338	8
<i>dont</i> Construction - Génie-civil	490	9
<i>dont</i> Industries extractives	95	22
<i>dont</i> Industrie mécanique et métallurgie	1 549	16
<i>dont</i> Raffinage	875	5
<i>dont</i> Énergie	657	4
<i>dont</i> Industries diverses	1 476	10
Services aux industries	3 550	223
<i>dont</i> Commerce	1 662	156
<i>dont</i> Logistique	566	41
<i>dont</i> Ingénierie	596	7
<i>dont</i> Autres services aux entreprises	726	19
Transports terrestres	1 667	60
Ensemble des activités non maritimes	16 697	357
Ensemble du complexe industrialo-portuaire	24 373	522

Source : Insee, Clap 2012.

tout en préservant l'espace naturel, s'adapter à la croissance de la taille des navires pour certains trafics, etc.

Le 3^e grand port maritime français pour l'emploi maritime, le 4^e pour le trafic

Au 31 décembre 2012, le port de Nantes Saint-Nazaire génère directement ou indirectement 24 400 emplois présents dans 522 établissements formant un complexe industrialo-portuaire (CIP). Le territoire du port s'étend le long de l'estuaire de la Loire, sur 65 kilomètres, de l'agglomération nantaise (terminaux de Cheviré et Roche-Maurice) jusqu'à Saint-Nazaire (figure 1). Avec un trafic de 26,4 millions de tonnes en 2014, Nantes Saint-Nazaire est un port d'importation majoritairement tourné vers l'approvisionnement énergétique. En effet, 68 % du tonnage correspond à de l'import, essentiellement lié aux approvisionnements énergétiques des grandes unités de l'estuaire (raffinerie de pétrole, centrale thermique, terminal méthanier). Le port diversifie ses activités en développant les trafics conteneurisés et rouliers.

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire possède des spécificités. Il est le 3^e GPM pour l'emploi maritime et le 4^e en termes de trafic, derrière Marseille, Le Havre et Dunkerque pour le trafic. Il est le 1^{er} GPM de la façade atlantique. Il

accueille des industries historiquement implantées comme la construction de navires et structures flottantes (86 % des effectifs nationaux), plus récentes comme l'aéronautique et naissantes dans le cas des énergies marines renouvelables. Par ailleurs, il concentre les activités de fabrication de matériel de levage et manutention (67 % des activités nationales).

Un impact important sur les territoires de la région

Comparé aux autres grands ports français, celui de Nantes Saint-Nazaire a un poids sur l'emploi de son département de 1,9 %, comme celui de Brest et de Marseille. Ce poids est plus de deux fois plus important que celui de Dunkerque, Bordeaux, La Rochelle ou encore Rouen. Les activités liées au port sont encore plus prégnantes sur la zone d'emploi de Nantes et celle de Saint-Nazaire où elles représentent respectivement 2,7 % et 15,4 % de l'emploi.

La richesse dégagée par le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire est estimée à 2,6 milliards d'euros. Le CIP contribue à hauteur de 4 % à la richesse générée dans la région. L'importance relative du port apparaît ainsi deux fois plus forte que mesurée par l'emploi. L'impact local du port est important, il est même structurant pour la zone d'emploi de Saint-Nazaire. Il

représente 32 % de la richesse dégagée par la zone d'emploi de Saint-Nazaire et 4,9 % de celle de Nantes.

Les activités industrielles liées au port sont à forte valeur ajoutée, représentant à elles seules 65 % du total de la richesse dégagée pour à peine la moitié des emplois. Parmi elles, le raffinage représente 4 % des emplois et génère 27 % de la richesse dégagée par les activités du CIP. La construction navale et aéronautique, quant à elle, représente 26 % des emplois pour 21 % de la richesse dégagée.

La zone d'emploi de Saint-Nazaire bénéficie de la grande majorité des activités de raffinage (à Donges), ainsi que l'essentiel des activités de construction navale et la moitié des activités de construction aéronautique. Elle contribue ainsi pour 62 % à la richesse dégagée par le port.

7 700 emplois salariés dans les activités maritimes

Les 24 400 emplois générés par le port de Nantes Saint-Nazaire se partagent entre deux ensembles : les activités maritimes d'une part et les activités non maritimes d'autre part (figure 2). Les activités maritimes comprennent les établissements dont l'activité possède un lien direct avec le port : elles sont cœur de métier. Elles comptent près de 7 700 salariés et se composent de 4 grands secteurs : la gestion du port, l'organisation des transports, la construction maritime et les transports par voie d'eau.

Les emplois dans les activités maritimes sont caractérisés par l'importance de la construction et réparation de bateaux qui, avec 3 100 emplois, représente 40 % de l'ensemble de ces activités et un huitième de l'emploi du complexe industrialo-portuaire. Les Chantiers de l'Atlantique, devenus STX en 2008, font partie de ce secteur. Forts d'une histoire de plus de 60 ans, ils ont fait naître de grands navires (le Normandie, le France, le Queen Mary II...) et construisent actuellement parmi les plus grands paquebots du monde (l'Oasis 3 et l'Oasis 4).

La gestion du port regroupe 1 100 salariés. L'organisation des transports de marchandises, quant à elle, en compte 2 500 dont 2 000 dans l'affrètement, l'organisation des transports, le fret express et la messagerie, et le reste dans la manutention. Les transports par voie d'eau comptent 400 salariés.

16 700 emplois salariés dans les activités non maritimes

Les activités non maritimes, quant à elles, mobilisent 16 700 salariés. Ces activités regroupent des établissements qui, localisés sur les communes d'implantation du GPM, tirent partie des infrastructures portuaires. Pour ces établissements, la proximité du port est stratégique. La navigabilité de la Loire facilite les relations de ces établis-

sements avec leurs clients et fournisseurs. Par exemple, le charbon importé pour alimenter la centrale thermique EDF de Cordemais arrive par voie fluviale depuis Montoir-de-Bretagne. C'est également le cas des bobines d'acier qui sont transformées en emballages alimentaires par le site Arcelor Mittal de Basse-Indre. Le port alimente aussi la 2^e raffinerie française du Groupe Total. Les sept postes pétroliers du site de Donges sont dédiés à l'importation du brut et à l'exportation de produits raffinés. Par ailleurs, la grue géante d'une capacité de 400 tonnes qu'est la « bigue » de Saint-Nazaire permet de traiter les colis lourds : moteurs (MAN Diesel), éléments d'avions (Airbus), etc.

Quatre cinquièmes de la richesse dégagée par le port sont générés par ces activités non maritimes qui occupent 68 % des emplois. Elles se répartissent en 3 secteurs : l'industrie, les services et les transports terrestres. Dans l'industrie, 11 500 emplois salariés sont liés au port, notamment dans la construction aéronautique et navale (6 400 emplois), les industries mécaniques et la métallurgie (1 500 emplois) et le raffinage (900 emplois). Le commerce de gros rassemble 1 700 salariés. Les services aux entreprises liés au port emploient 1 900 salariés. Enfin, les transports routiers attachés au port emploient 1 700 salariés.

Des établissements de grande taille

D'une taille moyenne de 56 salariés (40 sur la zone d'emploi de Nantes et 82 sur celle de Saint-Nazaire), les établissements employeurs du complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire sont quatre fois plus grands en moyenne que l'ensemble des établissements employeurs des zones d'emploi de Nantes et Saint-Nazaire.

La taille moyenne des établissements dans les activités maritimes est proche de celle des activités non maritimes (respectivement 53 et 57 salariés). De grands établissements sont présents dans ces deux secteurs : dans la construction de navires pour les activités maritimes et dans la construction aéronautique pour les activités non maritimes. Hors constructions de bateaux et d'avions qui regroupent 9 400 salariés, la taille moyenne des établissements du CIP reste importante avec 35 salariés.

La présence de 8 grandes unités de plus de 500 salariés contribue à cette moyenne élevée. Excepté ces dernières, qui regroupent 42 % de l'emploi du complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire, la taille moyenne des établissements employeurs du CIP reste supérieure à celle des établissements employeurs des zones d'emploi de Nantes et Saint-Nazaire (33 salariés contre 14 salariés).

Saint-Nazaire, le principal pôle d'implantation

Les établissements du CIP sont localisés dans 28 communes. Un peu plus de la moitié des salariés du port travaillent dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire (55 %), le reste dans la zone d'emploi de Nantes.

Les communes de Saint-Nazaire et de Montoir-de-Bretagne, avec respectivement 6 000 et 5 000 postes de salariés, constituent les principaux pôles d'implantation des établissements du CIP en termes d'emplois. Donges, avec ses 1 800 salariés, constitue un autre pôle important dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire.

Les emplois sont moins concentrés dans la zone d'emploi de Nantes. Il y a plusieurs pôles importants : Bouguenais (3 200 emplois), Nantes (2 300 emplois), Saint-Herblain (1 500 emplois) et Indre (1 300 emplois).

Une aire d'influence qui s'étend au-delà de la zone portuaire

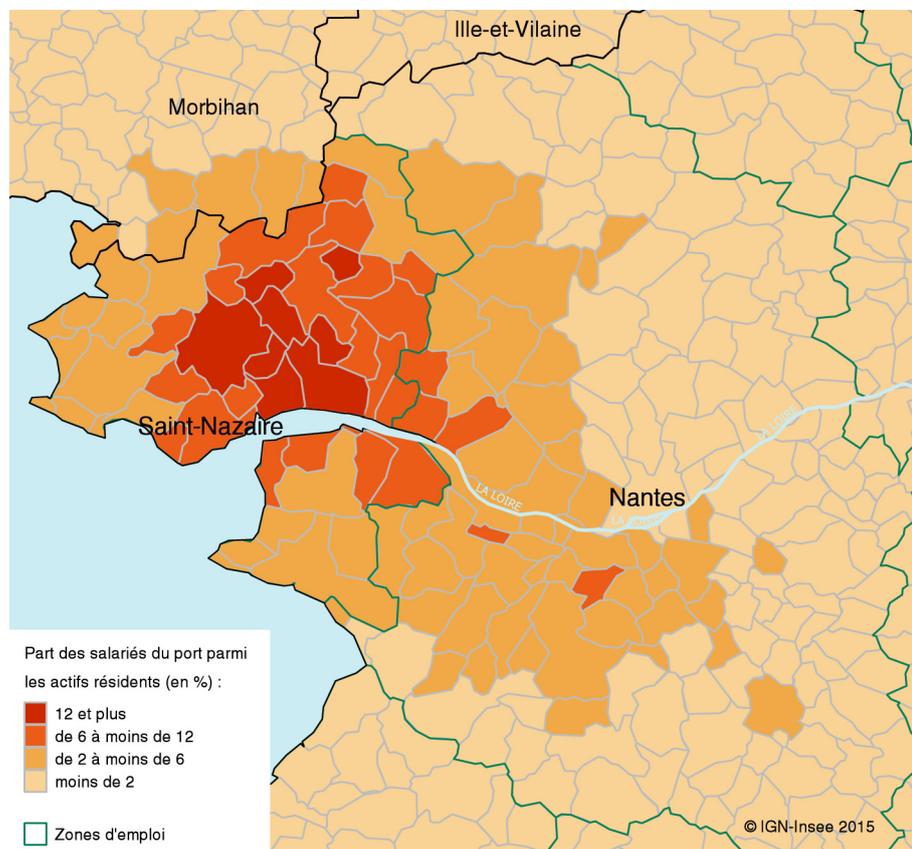
Les activités liées au port influent non seulement sur la vie économique des communes portuaires mais aussi sur celle des communes de résidence de leurs salariés. Par leurs dépenses sur leur lieu de domicile, les salariés du CIP génèrent à leur tour de l'activité. Des emplois sont ainsi créés dans le commerce, la construction ou les services à la population. Ainsi, les 24 400 emplois du CIP ont un effet multiplicateur sur l'économie locale, mais représentent également une dépendance pour les territoires qui accueillent les plus fortes proportions de salariés du port.

Les salariés du port résident majoritairement à proximité des implantations portuaires, au sein des deux principaux pôles urbains que sont Nantes et Saint-Nazaire. Nantes Métropole en concentre 27 %, principalement sur Nantes et les communes situées à l'ouest de la communauté urbaine. Un quart réside dans la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE). À Saint-Nazaire et dans les communes riveraines de l'estuaire (Donges, Montoir-de-Bretagne ou encore Trignac) vivent de nombreux salariés portuaires, au plus près de leur lieu de travail, mais cette influence s'étend bien au-delà de la CARENE. Les communautés de communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, du Sud Estuaire, Loire et Sillon et la communauté d'agglomération de la Presqu'Île de Guérande Atlantique hébergent entre 1 000 et 1 800 actifs portuaires chacune.

L'influence locale des activités portuaires peut être mesurée par le poids des salariés du CIP parmi les actifs résidents (figure 3). L'aire d'influence du port recouvre alors un périmètre beaucoup plus étendu que celui des deux pôles d'emploi de Nantes et Saint-Nazaire. Cet espace s'étire sur une

3 L'influence du port s'étend au nord de Saint-Nazaire et au sud de la Loire

Part des salariés du port parmi les actifs résidents des communes



Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) 2012.

large diagonale d'environ 80 km englobant la communauté d'agglomération de la Presqu'Île de Guérande et la communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois jusqu'à celle de Cœur Pays de Retz et le sud-ouest de Nantes Métropole. Cette aire d'influence concerne la quasi-totalité des communes de la zone d'emploi de Saint-Nazaire et dépasse même les limites du département. Quelques communes du Morbihan, situées aux franges de la Loire-Atlantique, comptent entre 2 % et 6 % de salariés portuaires parmi leurs actifs résidents.

La proportion d'actifs qui relèvent du CIP est plus élevée dans les communes les plus proches de la Loire. Ainsi, 11 % des actifs de la CARENE relèvent du CIP (16 % à Montoir-de-Bretagne, 15 % à Donges et à Saint-Malo-de-Guersac et 9 % à Saint-Nazaire), 10 % de la région de Pontchâteau (15 % à Crossac), 8 % de la communauté de communes du Sud Estuaire (respectivement 12 % et 10 % à Saint-Viaud et Corsept) et 7,5 % de Loire et Sillon (10 % à Prinquiau).

Bien que l'activité de 2 300 Nantais relève du CIP, en proportion ils sont moins nombreux à Nantes que dans les communes situées plus en aval : la capitale régionale compte aussi de nombreux emplois dans d'autres secteurs, témoins de son économie diversifiée. ■

Définition

La **richesse dégagée** est une estimation du poids de l'activité économique des secteurs et des territoires, permettant de les comparer autrement que sous l'angle des emplois salariés. Elle est calculée de façon intermédiaire pour chaque établissement en répartissant, pour les entreprises multi-établissements, la valeur ajoutée de l'entreprise au prorata des masses salariales.

Quelle mesure de l'emploi associé au port de Nantes Saint-Nazaire ?

Cette étude propose une mesure de l'emploi à partir de la définition d'un corpus commun à l'ensemble des équipements portuaires sur la base des **activités** et de la **localisation** des établissements.

Deux types d'activités ont été identifiés : les « activités maritimes » d'une part, sont des activités cœur de métier situées sur la zone d'emploi de Nantes ou celle de Saint-Nazaire ; les « activités non maritimes » d'autre part, correspondent aux industries et aux services dédiés, présents sur les communes d'implantation du port et qui tirent avantage de cette proximité. Les emplois non maritimes sont qualifiés d'indirects : ces établissements sont connectés aux infrastructures portuaires, en tant que clients, sous-traitants, fournisseurs ou prestataires de services. Cette mesure ne prend pas en compte les emplois appartenant à des entreprises ayant des liens commerciaux avec les établissements portuaires.

Les effets induits sur l'emploi par les dépenses sur leur commune de résidence des salariés du port ne sont pas chiffrés dans cette étude. Dans d'autres études d'inscription territoriale d'un établissement, l'emploi induit correspond à 20 à 40 % de l'emploi direct et indirect de l'établissement en question.

Évolutions récentes, investissements et perspectives

La crise économique a généré à partir de 2008-2009 un ralentissement des échanges mondiaux et a donc directement impacté l'activité portuaire. Le port de Nantes Saint-Nazaire est passé d'un trafic de 31 millions de tonnes en 2010 à 26,4 millions en 2014. C'est la 3^e plus forte baisse sur les 7 GPM, derrière celles de Dunkerque et de La Rochelle.

Le port de Nantes Saint-Nazaire a connu depuis 2012 une évolution contrastée de ses différents types de trafics, en particulier pour les trafics énergétiques qui représentent 70 % des flux du port. Le transport de pétrole brut et de produits raffinés a bien résisté. Le trafic de charbon, pour les besoins de la centrale de Cordemais, est quant à lui très dépendant des conditions climatiques hivernales et de la disponibilité du parc nucléaire français. Ces dernières années, des hivers plutôt doux ont freiné ses besoins en combustible. Le trafic de gaz naturel a été affecté par la hausse de la demande en Asie et la baisse de la consommation de gaz en Europe, notamment pour la production d'électricité. Les autres types de trafics sont impactés par la vigueur des échanges mondiaux. La baisse du trafic de sable en lien avec la crise du secteur du BTP et la suspension de l'autoroute de la mer Montoir-Gijón en septembre 2014 en sont des marqueurs. Toutefois, les résultats négatifs du trafic roulier masquent des perspectives plus positives avec la progression de la ligne régulière Milk Run Med (transit de tronçons d'Airbus et de véhicules Dacia) et la montée en puissance de la ligne historique Montoir-Vigo.

Par ailleurs, le port a engagé plusieurs projets de développement en lien avec l'adoption de son projet stratégique en 2009.

Le développement des filières industrielles est au cœur de la stratégie régionale. Concernant les énergies marines renouvelables, ce sont 180 M€ d'investissements qui sont prévus d'ici 2020 par la Région. L'État, au titre du programme d'investissements d'avenir, a apporté 150 M€ de financement pour des projets de recherche et développement et de démonstrateurs sur l'Ouest de la France (il soutient également des acteurs industriels). Le port accompagne l'émergence des énergies marines renouvelables en proposant des solutions industrielles, logistiques et foncières. À Montoir-de-Bretagne, des usines de fabrication de nacelles et d'alternateurs d'éoliennes du Groupe Alstom se sont installées fin 2014.

L'État et la Région accompagnent également le port pour proposer une offre logistique compétitive et développer sa desserte multimodale. Sur la période 2007-2013, l'État a cofinancé à hauteur de 35 M€ et la Région de 28 M€ des projets d'infrastructures qui contribuent à l'attractivité du port. Ils poursuivent leur effort dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020 par une aide à hauteur de 18,1 M€ pour l'État et de 16,3 M€ pour la Région (correspondant à 30% de l'ensemble des projets).

Les nouvelles exigences du trafic conteneurisé et l'émergence de la filière de l'éolien offshore marquent une progression des activités logistiques portuaires. Le projet d'extension de 350 mètres du quai du terminal à marchandises diverses et conteneurs de Montoir-de-Bretagne est un élément de réponse à cette demande.

Les travaux de mise à jour du projet stratégique portuaire ont été engagés début 2013. Il devrait être adopté par le Conseil de Surveillance à l'été 2015. Dans ce nouveau projet, le GPM de Nantes Saint-Nazaire affiche l'ambition de «devenir un port de référence de la transition énergétique et écologique».

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre l'État, la Région des Pays de la Loire, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire et la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire. Le comité de pilotage de cette étude était composé de Olivier Aguer (Insee), Daniel Brunin (Directrice), Patricia Conanec (Région), Guillaume Coutard (Insee), Hélène Fortier (Région), Nicole Gicquaud (Insee), Michel Montigné (Directrice), Eric Murie (Région), Amandine Rodrigues (Insee), Morgane Sibué-Chopin (Nantes Saint-Nazaire Port) et Willy Vasse (Directrice).

Insee des Pays de la Loire

105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :

Jean-Paul Faur

Rédacteur en chef :

Sylvain Duverne

Bureau de presse :

02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689

© INSEE Pays de la Loire

Juin 2015

Pour en savoir plus :

- Belkacem C. *et al.*, *L'impact socio-économique du port de Nantes Saint-Nazaire*, Insee Pays de la Loire, Dossier, n°31, novembre 2008.
- Camesella C. *et al.*, *18 000 emplois sur le complexe industrialo-portuaire de Rouen*, Insee Haute-Normandie, Aval, n°135, septembre 2013.
- Camesella C. *et al.*, *32 000 emplois sur le complexe industrialo-portuaire du Havre*, Insee Haute-Normandie, Aval, n° 132, février 2013.

